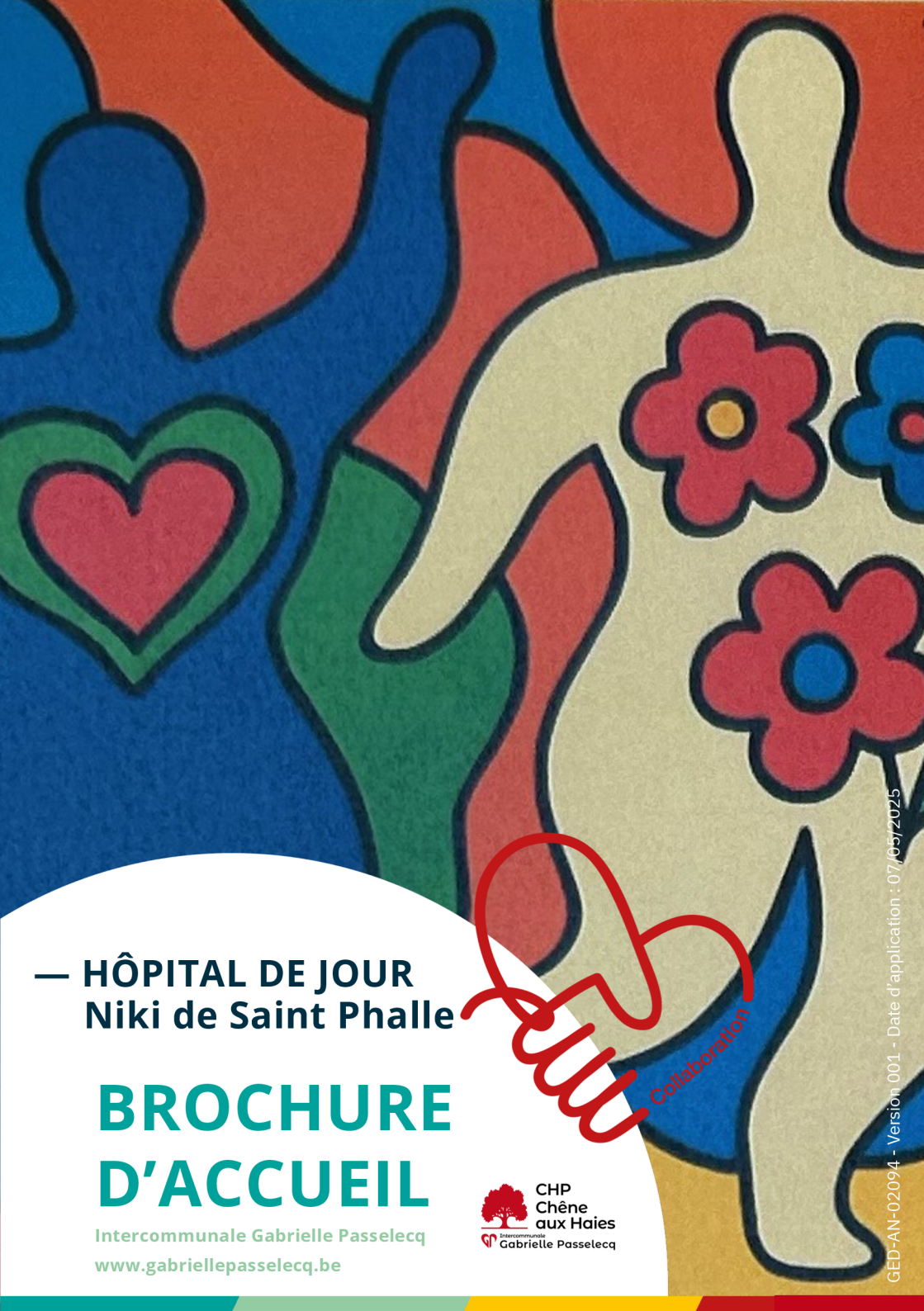




— HÔPITAL DE JOUR
Niki de Saint Phalle

BROCHURE D'ACCUEIL

Intercommunale Gabrielle Passelecq
www.gabriellepasselecq.be

 **CHP
Chêne
aux Haies**
Intercommunale
Gabrielle Passelecq



INTRODUCTION

Cette brochure vous fournit des conseils et des renseignements pratiques afin de vous familiariser à la vie quotidienne de notre hôpital de jour.



NOTRE UNITÉ DE SOINS

Notre service a vu le jour ce 21 mai 2025. L'Intercommunale Gabrielle Passelecq a franchi une nouvelle étape importante de son histoire : trois hôpitaux de jour du Chêne aux Haies fusionnent pour former une seule et même entité : le nouvel Hôpital de jour Niki de Saint Phalle.

Notre principe de base est de **travailler avec votre collaboration en valorisant vos forces, vos ressources** afin de vous permettre une participation active à votre processus de rétablissement.

Notre hôpital de jour est **ouvert de 8h00 à 16h00** tous les jours de la semaine exceptés les weekends et jours fériés.



CRITÈRES D'INCLUSION ET D'EXCLUSION

L'admission à l'hôpital de jour est soumise à une évaluation individuelle et à l'appréciation du psychiatre avec l'aide de l'équipe pluridisciplinaire.

Critères généraux :

- Diagnostic psychiatrique établi et suivi régulier par un psychiatre.
- Capacité à participer aux activités proposées et à interagir avec l'équipe et les autres patients.
- Motivation à s'engager dans un processus thérapeutique.
- Absence de contre-indication médicale ou psychiatrique à la participation aux activités proposées.



NOTRE ÉQUIPE

Notre équipe est pluridisciplinaire et se compose de :

- médecins psychiatres
- une coordinatrice
- un.e infirmier.e chef de service
- ergothérapeutes
- un.e éducateur.trice
- infirmier.es
- psychologues
- des assistant.es sociaux.iales
- kinésithérapeutes
- un.e professeur de sport



PRENDRE RDV POUR UNE PRÉADMISSION

Pour obtenir des **informations** sur notre service ou prendre **rendez-vous** pour une préadmission, vous pouvez contacter la coordinatrice, Madame Carlier Marjorie au **065 41 82 58** ou par mail : **hdj-niki@chpchene.be**





VOTRE ADMISSION



ACCUEIL

Afin que votre hospitalisation de jour se passe dans les meilleures conditions possibles, il vous est demandé d'**apporter le jour de votre admission** ou **pré-admission** :

- un schéma de traitement actualisé par votre médecin psychiatre traitant
- votre carte d'identité

- Vous aurez tout d'abord à passer par le **bureau des admissions** pour vous inscrire.
- Ensuite, l'équipe vous accueille au sein du service en procédant à **une visite** de ce dernier et de ses divers points stratégiques.
- La coordinatrice et/ou l'infirmier chef vous rencontrent individuellement afin de procéder à la récolte de **données administratives nécessaires** à votre hospitalisation et pour vous **transmettre différentes informations** (consentement éclairé, badge d'identité...).



APPROCHE THERAPEUTIQUE

La semaine est rythmée par une prise en charge globale mais aussi personnalisée comprenant :

- **Des ateliers thérapeutiques** (cognitifs, d'expression, culturels, de réhabilitation, sportifs, bien-être...). Ceux-ci sont planifiés individuellement en fonction des objectifs du patient lors de l'admission et des bilans thérapeutiques.
- **Des prises en charges individuelles** telles que massage/décompression, hydrojet, relaxation...

- **Un suivi social** (recherche logement, remise en ordre administrative, accompagnement extérieur, recherche réinsertion social...)
- Un **suivi psychologique** sur demande
- **Un suivi infirmier** (adaptation du traitement en lien avec le psychiatre traitant, injection, semainier, entretien de soutien...)
- **Un suivi référent**, personne de contact privilégiée durant l'hospitalisation qui centralise les demandes et accompagne le patient dans son parcours d'hospitalisation.

Des **bilans thérapeutiques**, organisés tous les 3 mois, permettent d'évaluer le parcours de soins en l'adaptant à chaque situation.

Des **rencontres « famille et réseau »** sont organisées avec l'accord du patient afin de créer et/ou maintenir le lien avec les partenaires extérieurs.

Cette offre est complétée par des **activités transversales** telles que la logopédie, le sport, ma Terre-happy, la Guinguette, le Comité des usagers... Elles sont proposées lors des bilans thérapeutiques en fonction des objectifs du patient.



LES REPAS



Le restaurant de notre hôpital vous accueille tous les midis et vous propose des **menus équilibrés** et **pouvant s'adapter à un régime particulier** (végétarien...). Pour s'y rendre, un **ticket repas** vous est donné au sein du service. Le menu du jour se consulte sur la valve informative du service.

Il est aussi possible de rencontrer une **diététicienne** sur rendez-vous afin d'établir un menu personnalisé. Ces demandes sont à adresser aux infirmiers.



LA MÉDIATION

En cas d'insatisfaction en matière de soins de santé ou de difficulté vécue avec un professionnel de l'institution, il vous est possible de prendre contact avec une médiatrice, Madame Pauline Jacquart, au **0470 800 125** ou au **065 41 81 41** ou par mail via **mediationhainaut1@pfpcsm.be**.

La médiatrice réalise une permanence sur le site les lundis de 12h30 à 15h30. Pour plus d'informations, renseignez-vous auprès de l'équipe.



VOTRE SORTIE

Les bilans thérapeutiques vous amènent de façon constructive vers la fin de votre hospitalisation.

Nous procédons à un **entretien de fin d'hospitalisation** de jour avec votre psychologue et votre référent. Durant celui-ci, il vous sera remis un **rapport de sortie** où se retrouvent toutes les informations nécessaires à votre suivi après hospitalisation.

Par ailleurs, une **enquête de satisfaction** est également disponible si vous souhaitez partager votre expérience.

Votre sortie sera préparée, si vous le souhaitez, avec vos proches et votre réseau.





RÈGLEMENT D'ORDRE INTÉRIEUR DE NOTRE SERVICE

Afin de maintenir un climat de confiance et de sécurité, voici les règles de vie à respecter :

Le service est ouvert de 8h à 16h.

- Il est demandé de vous présenter au bureau avant 9h et de respecter le programme établi tout au long de votre hospitalisation.
- Toute journée d'absence prévue doit être discutée avec l'équipe et annoncée au bureau central.
- En cas d'absence imprévue, il vous est demandé de contacter le service avant 9h pour permettre l'organisation de la journée.
- Il vous est demandé de placer prioritairement vos rendez-vous en dehors des heures d'hospitalisation.
- Une absence de 15 jours calendrier entraine une désinscription administrative systématique. Vous devrez reprendre un rendez-vous avant d'envisager la reprise de votre hospitalisation. Une exception est prévue pour cet été 2025 (fusion).
- Des absences répétées et non expliquées à l'équipe pourront donner fin à votre hospitalisation.
- Respecter les consignes de confidentialité au sein des ateliers et de respecter la vie privée des autres patients. Filmer, prendre des photos de personnes est strictement interdit.
- Veiller au respect des locaux, du matériel mis à votre disposition et de participer à la remise en ordre du service (ateliers, salles communes, WC, jardin...). N'oubliez pas d'éteindre les lumières, télévision, radio, lave-vaisselle... en fin de journée.
- Le matériel de l'hôpital de jour ne peut pas être emprunté.



- Il vous est demandé de vous présenter avec une tenue vestimentaire et une hygiène personnelle adéquate et respectueuse de la vie en communauté. N'oubliez pas de prendre une tenue sportive pour les activités physiques.
- Les GSM sont interdits dans les ateliers, entretiens divers sauf exception discutée avant ceux-ci. Un casier est à votre disposition pour y placer vos objets de valeur.
- Notre service fait partie des hôpitaux sans tabac. Il est interdit de fumer et de vapoter ailleurs qu'aux endroits prévus à cet effet.
- Toute violence physique ou verbale est interdite et est un motif d'exclusion.
- Les transactions commerciales sont interdites (prêt d'argent, vente d'objets...).
- Il est interdit de consommer ou d'introduire de l'alcool, de la drogue ou toutes autres substances illicites sur le site sous peine d'exclusion. Le CBD et les boissons énergisantes ne sont pas permises au sein du service.
- Il est interdit de garder des médicaments sur soi. En cas de besoin, les infirmiers les conservent pour la journée dans leur armoire.
- Nous vous rappelons que certaines médications peuvent interférer dans vos capacités à conduire un véhicule. Notre service se dégage de toute responsabilité si vous prenez d'autres personnes dans votre véhicule ou si vous montez dans le véhicule d'une autre personne.
- La prise en charge des couples au sein de notre hôpital de jour n'est pas possible.
- Tout changement de traitement, d'adresse, de médecin, de mutuelle doit être communiqué à l'équipe.
- Les visites de personnes étrangères au service sont interdites (jardin compris).

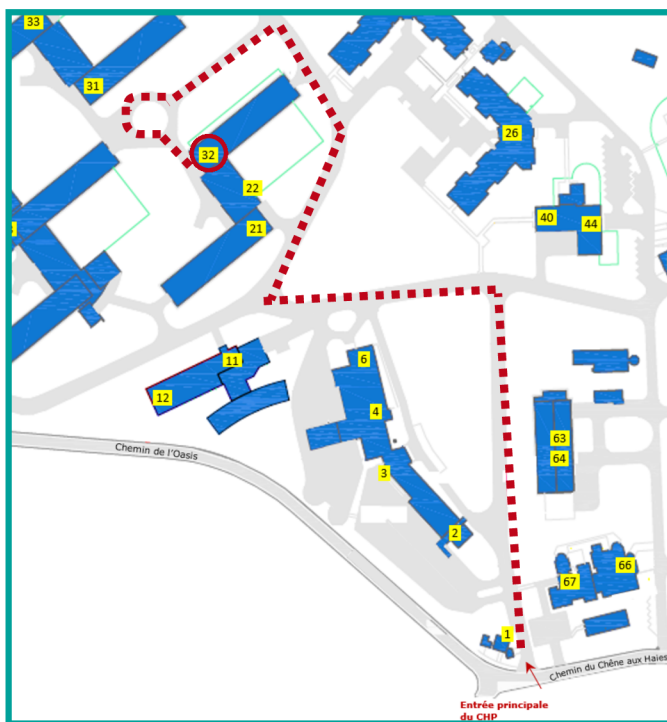


PANNEAU RÉCAPITULATIF SITUÉ À L'ACCUEIL

Lors de votre arrivée, vous pouvez facilement retrouver le bâtiment de votre choix via un panneau situé à l'entrée du site. Chaque pavillon est associé à un numéro.



- L'Hôpital de jour Niki de Saint Phalle est le **bâtiment 32**.
Suivez le fléchage mis en place sur le site pour arriver à destination.



NUMÉROS UTILES

Hôpital de jour Niki de Saint Phalle : **Coordinatrice :** 065 41 82 58
065 41 82 57 - 0483 60 99 71

Accueil général : 065 41 80 00

Consultations : 065 41 83 50

Médiation :

0470 80 01 25 - 065 41 81 41

Contentieux : 065 41 80 45